



8 octobre 2014

Madame Lisa Raitt
Ministre des Transports
Place de Ville, Tour C, 29^e étage
330, rue Sparks
Ottawa (Ontario) K1A 0N5

Madame

J'ai l'honneur de vous transmettre copie de la résolution numéro 2014-123 adoptée par le conseil de la municipalité de Newport lors de la séance régulière du 6 octobre 2014, relatif au dossier des compressions de Postes Canada.

Espérant le tout conforme.

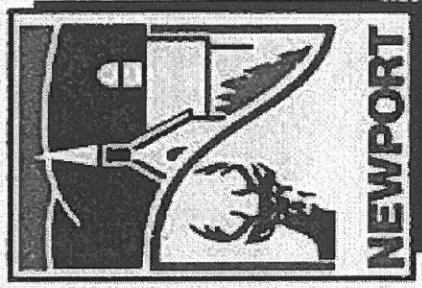
Veillez recevoir, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Municipalité de Newport


Lise Houle,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

p. j.

c.c. Monsieur Denis Lemelin, président, STTP
Monsieur Jean Rousseau, Député
Monsieur Brad Woodside, président FCM



COPIE DE RÉSOLUTION

Session régulière du conseil, sous la présidence de monsieur Lionel Roy, maire, tenue le 6 octobre 2014, à 19 h 00, au 1452, Route 212, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Monsieur René Tétreault, conseiller au siège no 6

Est également présente, madame Lise Houle, directrice générale / secrétaire-trésorière.

RÉSOLUTION : 2014-123

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller René Tétreault, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau et résolu,

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la municipalité de Newport écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus, dont la prestation de services bancaires;

QU'IL SOIT AUSSI RÉSOLU QUE la municipalité de Newport demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

ADOPTÉ sur division, le conseiller Jeffrey Bowker vote contre.

Copie certifiée conforme au livre des délibérations du Conseil municipal de la municipalité de Newport, du sixième jour d'octobre, deux mille quatorze.

Lise Houle
Lise Houle,

Directrice générale et secrétaire-trésorière

Donné à Newport, ce 8 octobre 2014.